



## Conseil économique et social

Distr. générale  
25 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-troisième session

4-13 février 2015

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain**

### **Déclaration présentée par Corporativa de Fundaciones, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

Corporativa de Fundaciones est une grande fondation communautaire basée à Jalisco (Mexique). Nous encourageons et favorisons les alliances entre les investisseurs sociaux et les organisations de la société civile au profit de notre communauté et nous aidons les membres les plus vulnérables de notre société à s'autonomiser. En un peu plus de 15 années d'activité, Corporativa de Fundaciones a assisté à d'importants changements dans de nombreuses organisations de la société civile. Grâce à un suivi scientifique de leurs projets et à la mise en œuvre de systèmes de responsabilisation perfectionnés, nous mesurons l'influence de ces organisations sur la société. Nous proposons des systèmes de renforcement institutionnel qui conduisent à une amélioration et à une adaptation continues, à des services de meilleure qualité, à une plus grande efficacité, à un impact social plus large, à une viabilité financière et environnementale et à des efforts de plaidoyer éclairé. Corporativa de Fundaciones est une organisation non gouvernementale accréditée auprès du Conseil économique et social et de la Banque interaméricaine de développement et auprès d'autres organisations internationales et nationales.

Nous nous réjouissons de la commémoration du vingtième anniversaire de la Déclaration de Copenhague et du Programme d'action adopté au Sommet mondial pour le développement social, à la cinquante-troisième session de la Commission du développement social, sur le thème « Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain ».

Nous saluons les efforts de la Commission pour transformer, remodeler et adapter le développement social aux environnements en mutation. Ces mutations nous interpellent et concernent des questions qui requièrent une attention immédiate, telles que l'inégalité, la mondialisation, le système économique non durable, les changements climatiques et leurs effets, les prix du pétrole et des produits alimentaires, la sécurité alimentaire, l'accès insuffisant aux ressources en eau, la propagation des maladies transmissibles, la dégradation de l'environnement, la migration et la croissance urbaine et la généralisation du chômage mondial.

Nous constatons qu'au moins trois des principaux buts et objectifs énumérés dans les 10 engagements contenus dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social (élimination de la pauvreté, plein emploi et promotion de l'intégration sociale sur la base du respect et de la défense de tous les droits de l'homme) n'ont toujours pas été atteints par la communauté internationale. Corporativa de Fundaciones conçoit le développement comme un processus non linéaire, inclusif et autonome qui permet d'identifier les atouts des individus et de leurs communautés, de cerner leurs besoins et de trouver des solutions. Des solutions adaptées à la culture et au contexte locaux, durables, respectueuses de l'environnement et des droits de l'homme internationalement reconnus en vue d'améliorer la qualité de vie des populations dans une atmosphère de bien-être.

Le bien-être repose sur un modèle de développement culturellement déterminé, et qui devrait donc tenir compte des conditions historiques, sociales, culturelles, ethniques et environnementales d'une communauté donnée. Dans ce modèle, le développement revêt une dimension personnelle et mondiale dans laquelle la relation avec l'environnement naturel est essentielle pour la viabilité à long terme de toute solution et implique une utilisation rationnelle des ressources, y compris du temps et de la technologie. Le développement nécessite le renforcement des

capacités ainsi que la création de conditions qui tiennent compte des aptitudes de chaque individu, sans perdre de vue ses circonstances particulières et son environnement social.

S'il est vrai que des progrès significatifs ont été réalisés en matière de réduction de l'extrême pauvreté, il n'en reste pas moins que la modification des critères et des indicateurs de l'indice mondial y afférent s'impose. Un important retard de plus de quatre décennies a été accusé dans ce domaine, entraînant un état de stagnation et accentuant l'absence d'un véritable engagement en faveur de nouveaux indicateurs qui aillent au-delà du montant de 1,25 USD par jour.

Nous estimons que le développement doit être considéré comme un concept intégral qui ne se limite pas à la dimension économique. Pour ce faire, nous estimons que les entités privées ont la capacité et la responsabilité d'assumer un rôle plus important et plus agissant dans le développement durable. Il revient aux États, en premier lieu, de réitérer les missions et les responsabilités du secteur privé dans le développement, en particulier à l'égard du plein emploi.

Nous appelons à la promotion d'une plus grande intégration sociale sur la base de la protection des droits de l'homme et de leur renforcement. Les inégalités devraient être traitées plus concrètement, en particulier dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Nous estimons également que pour atteindre pleinement les buts et les objectifs de ce processus, tous les acteurs sociaux et économiques devraient être mis à contribution. Cette intégration offre une occasion sans précédent de mettre fin à l'inégalité et d'assurer un avenir inclusif et intégré pour tous.

Il est essentiel de mettre un terme aux inégalités à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire tels que le Mexique où la concentration de l'inégalité et de la pauvreté est la plus élevée. Il est urgent de revoir les critères actuels d'éligibilité des États candidats à l'aide publique au développement car ils ne reflètent pas fidèlement les réalités sociales et économiques de chaque pays. La révision de ces critères et paramètres devrait se faire dans le cadre d'un processus plus inclusif qui tienne compte de toutes les réalités sociales.

Nous saluons les efforts du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable en faveur de l'intégration de buts et d'objectifs qui tiennent compte d'autres dimensions sociales, économiques et environnementales. Nous croyons qu'obtenir le soutien des États Membres à la mise en œuvre des politiques appropriées et des stratégies de développement social sera le plus grand défi du programme de développement pour l'après-2015 et du travail de la Commission du développement social.

Nous appelons à l'intégration des efforts internationaux, nationaux et locaux dans un avenir social cohérent et durable au plan environnemental. Il est essentiel d'inclure tous les acteurs dans les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015 et dans sa mise en œuvre et son évaluation, à travers des objectifs nationaux et locaux et en appliquant des normes spécifiques et concrètes. Les accords conclus sur les nouveaux objectifs ne devraient pas être soumis à la discrétion ou à la volonté politique des États car cela pourrait entraver la réalisation des objectifs. Le travail effectué sur le programme de développement pour l'après-2015 devrait continuer à être un processus ouvert et démocratique.

Nous appelons tous les acteurs sociaux à plaider davantage en faveur de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 à tous les niveaux, notamment au niveau local. Nous soulignons la nécessité d'un processus clair, inclusif, participatif et permanent au sein des Nations Unies et des organisations de la société civile afin d'assumer un rôle essentiel dans les mécanismes de suivi du programme de développement pour l'après-2015.

Nous constatons que les Nations Unies ont consenti des efforts, ces deux dernières années, pour inclure les organisations de la société civile, en particulier à travers le travail du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Nous pensons que le Groupe de travail ouvert, avec le concours d'autres acteurs sociaux, pourrait accroître la portée des résultats du processus du programme de développement pour l'après-2015, notamment parmi les groupes marginalisés tels que les jeunes, les enfants et les peuples autochtones.

Nous estimons que des efforts pour fournir une information libre et publique à tous les citoyens du monde devraient figurer parmi les priorités du programme de développement pour l'après-2015. Les femmes et les jeunes devraient être des acteurs clés de ce processus. Nous constatons que les femmes et les jeunes jouent un rôle fondamental dans le développement à tous les niveaux, ainsi que les nombreuses formes de violence et de discrimination auxquels ils sont confrontés. Nous pensons qu'il est absolument important de donner la publicité la plus large aux résultats des efforts de développement mondial, en utilisant tous les canaux et supports possibles.

Nous réitérons notre engagement à travailler main dans la main avec les Nations Unies pour l'avènement d'un monde plus juste et plus viable. En outre, nous demandons à la Commission du développement social d'aider les États à honorer leurs obligations et leurs engagements et d'élargir la participation des organisations de la société civile.

---